

Lettre de l'Udaf Bas-Rhin

Juin 2015



(extrait du rapport moral de l'Assemblée générale de l'UDAF, le 12 mai dernier)

Nous devons constater une aggravation de la situation sociale et économique de notre pays : une situation de l'emploi qui ne s'améliore pas, un chômage qui ne cesse pas de croître, des inégalités qui augmentent, une précarité qui s'installe pour des millions de personnes et donc pour des millions d'enfants... et pour conséquences, une crise de confiance en nos responsables politiques, une montée des extrêmes et de l'abstention. En 2014, nous avons participé au débat démocratique en incitant les familles à s'exprimer dans les urnes pour les élections municipales car bien des leviers solidaires sont entre les mains des communes...

Je voudrais (aujourd'hui) adresser 3 messages.

Un message aux médias: S'il vous plaît, pourriez-vous communiquer journalièrement sur les actions et avancées positives dans notre société et sur la manière dont des familles s'engagent pour améliorer les conditions de vie dans nos quartiers ? Pourriez-vous un peu plus souvent « penser positif » ?

Un message aux familles: Exprimez-vous, rejoignez-nous, oui il est possible de changer nos situations ensemble, ayez confiance dans vos associations qui sont vos porte-voix auprès de l'Etat et des Pouvoirs Publics.

Un message à l'Etat et aux collectivités: Nous savons que la crise est toujours là, que les budgets sont serrés. Mais la réalité que nous constatons auprès des familles et à travers nos services, nécessitent plus d'engagement plutôt que vos désengagements.

Alors engageons-nous ! Développons nos associations... Ne soyons pas absents des grands débats mondiaux : la Transition énergétique pour la croissance verte, des grands enjeux nationaux : l'Emploi, l'organisation des territoires. Et ce qui est un enjeu commun à tous : notre capacité à vivre ensemble, dans notre pays et dans le monde.

Alphonse PIERRE, Président

Quoi de neuf à l'Udaf Bas-Rhin ?

Pôle santé

Les cafés santé

Le café-santé est un temps d'échange-débat entre responsables associatifs, professionnels de la santé et de l'action sociale, représentants des usagers, ouvert par un intervenant spécialiste d'une question intéressant prioritairement le territoire.

Tout au long de ce semestre, l'UDAF et les associations familiales ont mené des cafés-santé sur les différents territoires du Bas-Rhin, de la même manière que nos collègues de l'UDAF 68 en ont réalisé sur leur département, dans le cadre d'une action de notre Union régionale financée par l'Agence Régionale de Santé et la CRSA. Ces cafés-santé ont porté sur des thèmes touchant aux droits à la santé et aux soins (Benfeld, Saverne), sur la santé des aidants familiaux (Strasbourg), sur la santé scolaire...

Le prochain café-santé est programmé **le 11 juin 2015 à Kaltenhouse** en partenariat avec la commune (lieu : salle du Conseil municipal, en Mairie).

Renseignements :

Tél : 03 88 52 89 87

Courriel : mlobrecht@udaf67.fr

Enquête d'observation sociale

L'enquête d'observation sociale sur les questions de santé que nous menons via Internet (sondage en ligne) est prolongée de quelques semaines encore en ce mois de juin. Elle invite les répondants à nous parler de leur santé : *Comment vous soignez-vous ?*

L'enquête souhaite mettre en valeur les pratiques individuelles et/ou les difficultés que les personnes et les familles peuvent rencontrer pour se soigner. Notre objectif est de faire participer le plus grand nombre au débat sur les politiques de santé.

[Répondre à l'enquête en ligne](#)

ENQUÊTE : COMMENT VOUS SOIGNEZ-VOUS ?



Rencontre régionale santé

L'URAF et les UDAF du Haut-Rhin et du Bas-Rhin organisent la Rencontre régionale santé, **le 5 octobre 2015** (14 h à 17 h) à la **Maison de la Région à Strasbourg**. Elle doit permettre de porter une parole publique construite à partir de nos initiatives menées depuis deux ans par l'URAF et les associations sur les questions de santé et de démocratie sanitaire. Plus d'informations très prochainement. D'ores et déjà, notez cette date sur votre agenda !

Plate-forme d'information et de soutien aux tuteurs familiaux

Rencontre et débat autour des obligations des tuteurs familiaux au regard de la loi du 05/03/2007. Cas pratiques (réalisation d'un inventaire, budget prévisionnel, gestion de l'excédent, actes patrimoniaux, protection de la personne, actes médicaux, gestion des conflits, compte annuel de gestion...)

Samedi 6 juin 2015, de 9h à 12h, au **22 rue du 22 novembre, Strasbourg**.

Contact :

Courriel : tuteursfamiliaux@udaf67.fr

Journée départementale de la lecture publique (JDLP)

Organisée par le Conseil départemental du Bas-Rhin.

L'Udaf, qui co-anime le réseau départemental Lire et Faire Lire avec la Ligue de l'Enseignement, participe **le 6 juin 2015 à la Journée départementale de la lecture publique**.

La JDLP est LE rendez-vous désormais incontournable des bénévoles, salariés, et partenaires des 205 bibliothèques dans le Bas-Rhin. Ces amateurs de livres forment et animent le réseau départemental de lecture publique sous la houlette de la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin (BDBR). L'objectif de la journée est de valoriser le travail, les actions et l'engagement des équipes de bénévoles et salariés auprès des Bas-Rhinois et d'imaginer ensemble le devenir des bibliothèques publiques, notamment les équipements de proximité.

Cette année, la journée est placée **sous le signe de la Musique et de l'Écriture**, en hommage notamment aux Biblio'folies Musique. Ces derniers ont agité le réseau bas-rhinois à coup de concerts, de rencontres, de découvertes et de formations, depuis bientôt deux années.

A noter que la JDLP se tient une semaine avant la réouverture du relais de la Bibliothèque Départementale à Villé ayant une double mission d'animation du territoire et de service public direct à la population de la vallée de Villé.

Cette médiathèque, à travers des services très développés, sera une des plus modernes d'Alsace et du Grand Est.

Toute la journée du 6 juin, une invitée surprise croquera avec humour les moments de la journée, pour un souvenir à la fois drôle, émouvant, piquant, et décalé.

La BDBR sur le web :

- Site Internet : www.bas-rhin.fr/bibliotheque
- Page Facebook : www.facebook.com/BDBR67

Journée d'étude : Place à tous les parents

Les professionnels de l'accompagnement et bénévoles associatifs sont invités **le 22 juin 2015 au centre socioculturel de la Meinau**, 1 rue de Bourgogne 67100 Strasbourg. L'Udaf est partenaire de la **journée d'étude organisée par le Comité de coordination des politiques d'accompagnement des parents** du Bas-Rhin, avec le concours de l'association Le Furet et le soutien financier de la CAF.

Objectifs : mettre les parents au coeur de vos projets et de leur réalisation.

Télécharger la plaquette



Programme de la journée :

- 8h30 : Accueil café
- 9h00 : Ouverture institutionnelle et lancement de la table ronde animée par Anne Thévenot, professeure en psychologie clinique Strasbourg
- 9h45: Les modes de gouvernance des dispositifs de soutien à la parentalité et leur impact sur la participation des parents - Intervention de Gérard Neyrand, sociologue, professeur à l'université de Toulouse, directeur du Cimera
- 10h15 : Débat échanges avec la salle
- 10h 45 : Des parents auteurs de savoirs « l'université populaire de parents » Intervention de Michelle Clausier et des parents de l'Acepp

Du côté de l'Unaf

De quel budget a-t-on besoin pour mener une vie décente ? Le budget-type des familles pour l'UNAF



L'UNAF a développé depuis les années cinquante des budgets-types visant à chiffrer les besoins nécessaires pour que les familles puissent vivre dans des conditions décentes. Ces budgets identifient les besoins d'une famille-type et calculent ainsi les sommes nécessaires pour les couvrir. Afin d'évaluer le montant des dépenses de subsistance pour des familles de référence, l'UNAF calcule chaque mois des budgets-types. **Ces budgets ne décrivent pas ce que dépensent effectivement les familles, mais déterminent le niveau des dépenses estimées nécessaires pour qu'une famille, de la composition envisagée, vive sans privation.**

Les budgets de l'UNAF sont **des budgets de besoins** : ils identifient les besoins d'une famille-type et calculent ainsi les sommes nécessaires pour les couvrir. Les normes retenues fixent non un minimum vital, mais un minimum décent. Le but n'est pas d'assurer la survie, mais la vie, dans des conditions modestes mais convenables. C'est aussi un minimum décent qui suppose une gestion soigneuse des ressources.

Pour construire les budgets-types, l'Unaf s'appuie sur différentes sources de normes : **les recommandations de santé** (exemples : 5 fruits et légumes par jour, pas de consommation de tabac), **les dispositions réglementaires** (exemples : surface du logement, selon l'arrêté du 10 juin 1996 relatif aux caractéristiques techniques des opérations de construction, d'amélioration d'immeubles, âge minimal de 14 ans pour l'usage de la téléphonie mobile selon le code de la santé publique), **les préconisations** de l'UNAF (exemples : un départ en vacances de 3 semaines par an, acquisition d'un lave-vaisselle,...), **les pratiques observées** (ex. : kilomètres moyens quotidiens parcourus par personne en France métropolitaine).

Une particularité importante du mode de calcul des budgets-types est d'enregistrer chaque mois l'équivalent monétaire de la « partie consommée » de chaque bien ou service, compte tenu de leurs « durées de vie » ou d'utilisations respectives...

Dans les budgets-types, le même panier de consommation se répète chaque mois, les dépenses sont « mensualisées ».

- 11h15 Débat échanges avec la salle
- 11h30: Les professionnels s'engagent au côté des parents - Intervention de Myriam Mony, consultante, formatrice enfance, famille, travail social, ancienne directrice de la formation des EJE à l'ESSE Lyon.
- 12h : Débat échanges puis 12h30 repas libre
- 14h00 : Présentation du Réseau Départemental d'Accompagnement des Parents, par Laura Biteaud, chef de projet du Réseau départemental d'accompagnement des parents
- 14h30 : Ateliers
 - Les pères aussi ont toute leur place
 - La création, coproduction et médiation artistique au service des projets de soutien à la parentalité
 - La richesse du travail en réseau: cohérence et diversité
 - La communication comme moyen d'implication de tous les parents
 - La liberté d'adhésion: atouts et limites pour toucher les parents les plus éloignés des services aux familles
- 16h30 : synthèse des travaux de la journée

Le nombre de places étant limité, vous êtes invité à vous inscrire avant le 8 juin en remplissant le formulaire d'inscription en ligne.

Contact :

Association Le Furet

Tél : 03.88.21.96.62

Courriel : secretariat@lefuret.org

Rencontre « inter départementale » des représentants familiaux dans les CAF

Vendredi 26 et samedi 27 juin à Strasbourg.

À l'initiative de la délégation des représentants de l'Unaf à la CAF du Bas-Rhin, l'Unaf réunira fin juin plusieurs représentants familiaux, administrateurs titulaires et suppléants de différentes Caisses d'Allocations Familiales des régions Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace.

Cette rencontre a pour objectif l'échange de pratiques et la réflexion autour de questionnements communs aux administrateurs des CAF. Elle vise aussi à créer des liens et des passerelles entre les différents représentants familiaux, dans la perspective du futur rapprochement de nos 3 régions.

L'organisation de cette rencontre est rendue possible grâce au soutien de l'UNAF.

Par exemple, alors que le coût de la rentrée scolaire pèse surtout sur le budget réel du mois de septembre des familles, ce coût est réparti mensuellement sur toute l'année dans les budgets-types, (autre exemple : les frais de vacances).

En raison de la difficulté de modéliser ces besoins et donc ces dépenses, les familles des budgets-types ne comportent pas d'enfants de moins de 6 ans. En effet, la prise en compte des modes d'accueil du jeune enfant est difficile car les coûts sont très variables. Pour les mêmes raisons, ils ne prennent pas non plus en compte les jeunes.

Enfin les budgets-types ne prennent pas en compte tout ce qui ne relève pas de la sphère marchande : autoproduction, solidarité intergénérationnelle ou amicale, prêt des vêtements de l'aîné au plus jeune. Le budget-type ne peut considérer que leur équivalent en valorisation monétaire, ce qui permet de mettre en lumière le travail non rémunéré effectué par les familles appelé également le travail invisible. Enfin les budgets-types traduisent une moyenne nationale et ils sont calculés hors fiscalité directe et hors épargne.

Poste alimentation

Le poste Alimentation correspond aux dépenses nécessaires pour alimenter à la maison une famille (tous les repas sont pris à la maison). Ce choix ne provient pas d'une préconisation quelconque, mais de la difficulté à modéliser les prix pour la restauration collective, scolaire ou professionnelle. En effet, pour les élèves, les subventions accordées dépendent fortement de la collectivité territoriale et de l'âge de l'enfant et pour les adultes les aides accordées par l'employeur sont également très variables, voire nulles dans certains cas (tickets restaurant, financement du restaurant collectif, ...) et sont parfois liées au niveau de salaire.

Poste logement

Le poste logement couvre 6 ensembles de dépenses caractéristiques suivantes : le loyer, l'assurance habitation, les charges collectives relatives au logement, l'eau, l'énergie, l'entretien courant ainsi que les réparations locatives.

Poste transport

Le poste Transport couvre 5 fonctions et ensembles d'équipements : achat d'une voiture correspondant à la taille de la famille, achat d'équipements pour la voiture pour assurer la sécurité des enfants, utilisation de la voiture pour les déplacements quotidiens de l'adulte, utilisation de la voiture pour les vacances de la famille, utilisation quotidienne des transports collectifs pour les autres membres de la famille.

Poste éducation

L'objectif de ce poste est de tenir compte, dans chaque budget type, des dépenses d'éducation imputables aux enfants et/ou adolescents aux titres de frais de rentrée scolaire d'une part, et de frais annexes d'autre part (sorties scolaires et voyages scolaires), en tenant compte des besoins spécifiques de dépenses selon les niveaux scolaires...

Poste entretien et soins personnels

Ce poste est consacré à 3 ensembles de dépenses : les soins personnels, l'entretien du logement, l'entretien du linge et de la vaisselle.

Poste équipements et mobiliers

Ce poste regroupe l'ensemble des dépenses en mobilier, articles d'ameublement et ménagers, revêtements et électroménager...

Poste habillement

Le poste Habillement couvre les besoins de la famille en : Vêtements de dessus, lingerie, Vêtements de sport, Chaussures, Accessoires de vêtement et vêtements de travail. Ces besoins varient en fonction de l'âge et du sexe des personnes.

Poste information & communication

Le poste Information & Communication est consacré aux dépenses de téléphonie, d'équipement informatique et d'accès à Internet.

Poste loisirs, culture et divers

Dans ce poste, sont regroupées les dépenses liées aux loisirs, à la culture, à la vie associative, ainsi qu'aux services d'hébergement pour les vacances.

Poste santé

Le poste santé correspond au coût d'une couverture mutuelle « médium » pour toute la famille et au coût d'une pharmacie d'appoint.



Huit « familles-types »

- Famille 1 : Un homme, une femme, deux garçons âgés de 6 à 13 ans
- Famille 2 : Un homme, une femme, un adolescent et une adolescente âgés de 14 ans ou plus
- Famille 3 : Une femme, deux garçons âgés de 6 à 13 ans
- Famille 4 : Un homme, une femme, deux garçons âgés de 6 à 13 ans, un adolescent et une adolescente âgés de 14 ans ou plus
- Famille 5 : Un homme, une femme, un adolescent de 14 ans ou plus
- Famille 6 : Un homme, une femme, 2 adolescents garçons âgés de 14 ans ou plus et une fille de 6 à 13 ans
- Famille 7 : Un homme, une femme, un adolescent de 14 ans ou plus et une fille de 6 à 13 ans
- Famille 8 : Une femme et un adolescent de 14 ans ou plus

	Famille 1	Famille 2	Famille 3	Famille 4	Famille 5	Famille 6	Famille 7	Famille 8
Alimentation	747,82	861,12	539,39	1192,08	638,99	1026,60	804,47	430,56
Transport	347,60	354,79	309,62	419,32	342,10	421,30	351,55	304,12
Logement	763,59	944,56	752,01	1125,34	761,27	952,67	938,77	749,69
Educ-tion	56,08	100,82	56,08	156,90	50,41	128,86	78,45	50,41
Hygiène	48,37	56,57	35,11	73,00	42,78	62,69	51,90	29,52
Mobiliers	71,62	75,56	69,35	94,33	65,33	81,85	75,56	63,06
Habile-ment	182,37	209,25	130,64	274,25	159,64	235,82	193,55	107,91
Communi-cation	103,36	135,84	71,55	135,84	119,60	135,84	119,60	87,79
Loisirs	311,85	311,85	278,61	408,75	266,97	361,73	311,85	253,71
Santé	236,21	236,21	150,97	236,21	203,51	236,21	236,21	118,27
Total (arr. à l'euro)	2869	3287	2394	4116	2651	3644	3162	2195

Le rapport ONPES



Le rapport publié le 6 mars 2015 par l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), quant à lui, est issu d'une recherche menée depuis 3 ans par l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales) et le Credoc, les budgets de référence fournissent un nouveau repère dans le débat public sur la pauvreté. A titre d'exemple, les minimas sociaux sont loin des critères d'« une vie décente » évalués de 1 424€ pour une personne seule logée dans le parc social à 3 515€ pour un couple avec deux enfants logés dans le privé.

Ces budgets de référence ont une forte parenté avec les budgets-types publiés de longue date par l'UNAF qui visent, eux aussi, à appréhender le niveau des ressources monétaires nécessaires pour un niveau de vie décent. Dans le premier cas, la méthodologie repose sur l'élaboration d'un consensus afin de faire définir par des citoyens le contenu d'un panier de biens et services. Dans le second, la méthodologie, dite « normative », consiste à définir le contenu de ce panier de biens et services à partir de diverses sources comme les recommandations scientifiques ou les dispositions de nature législative et/ou réglementaire.

Une première comparaison est disponible dans le rapport : globalement, les budgets élaborés par l'ONPES sont toujours supérieurs à ceux de l'UNAF. L'écart est relativement faible, de 4 % à 13 % selon les configurations familiales pour des ménages logés dans le parc social, mais il est plus important (de 11 % à 21 %) pour les ménages logés dans le parc privé.

Du côté des mouvements familiaux

Associations familiales laïques

La Fête des Familles, organisée par les AFL

Samedi 6 juin 2015 à partir de 14h, au Parc des Poteries, Strasbourg. Contact : 03.88.29.06.49 (9h-12h)

Site : www.afl67.com

Association Générale des Familles (AGF)

Rencontres parentalité

Parce qu'il n'est pas toujours facile d'être parent, l'Association Générale des Familles (AGF) organise un cycle « Etre parents de jeunes enfants : un quotidien à construire... » pour les futurs parents, parents de jeunes enfants, grands-parents et un cycle « Etre parents d'ados : un défi ? ».

Prochaines rencontres « Etre parents de jeunes enfants » :

- **À Marckolsheim – Relais d'Assistantes Maternelles**, 9 rue du Noisetier, **jeudi 4 juin à 20h**
« Comment mieux communiquer avec bébé avant qu'il ne parle ?... par de simples gestes de la main... » avec Geneviève Hartland, animatrice
- **À Saasenheim – salle Camille Heidt**, rue Principale : **Jeudi 25 juin à 20h** : « La place dans la fratrie » avec François Schmoll, psychologue

Prochaines rencontres « Etre parents d'ados » :

- **À Haguenau, Vendredi 12 juin 2015** : « Etre parents en couple » avec Rachel Wolff, conseillère conjugale et familiale
- **À Wasselonne - 2 rue Romantica (AGF), Vendredi 19 juin 2015**
« Parents d'ados, sanctions d'ado... » avec Anne Faivet, psychologue

Pour tout renseignement :

AGF Martine Miss

Tél : 03.88.21.13.82 / Courriel : m.miss@agf67.fr

Site : www.agf67.fr

Association des Paralysés de France - Délégation Départementale du Bas-Rhin

Bourse aux livres et aux DVDs

Bourse aux livres et aux DVDs le **samedi 6 juin** de 10h à 18h, **13 rue d'Obernai, à Strasbourg.**

Renseignements :

Tél : 03.88.28.29.30

Courriel : dd.67@apf.asso.fr

Site : <http://dd67.blogs.apf.asso.fr>

Création d'un service d'accompagnement à la parentalité des personnes handicapées (SAPPH)

La direction régionale APF d'Alsace vient d'inaugurer un service d'accompagnement à la parentalité des personnes handicapées (SAPPH) à Strasbourg. Un projet innovant qui permet aux futurs parents d'être suivis et conseillés avant, pendant et après la grossesse.

En savoir plus

Contact :

Françoise Amet

Courriel : francoise.amet@apf.asso.fr

Dessine-Moi une Passerelle

Pique-nique de partage

Dimanche 7 juin 2015 à partir de 12h30, au **Parc de la Citadelle**, près de l'Esplanade, à Strasbourg.

DMP, association de Parrainage de proximité, organise un Pique-nique partagé au Parc de la Citadelle, près de l'aire de jeu avec l'araignée rouge. Annulé en cas de pluie.

Contact :

Courriel : anne.clayette@sfr.fr

Tél : 06.12.57.05.62

Site : <http://dmpstrasbourg.canalblog.com>

Du côté du Haut-Rhin

Journées d'études de la FN3S : « La protection du tout petit : apprendre à écouter celui qui ne parle pas »

Les 10, 11, 12 juin 2015, au CREF de Colmar, 5 rue des Jardins, à Colmar. Organisées par la Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés (FN3S).

Participation uniquement sur inscription préalable. Nombre de places limité.

Adhérent FN3S : 240 € - Non adhérent FN3S : 290 €.

Consulter ou télécharger le programme

Renseignements et inscriptions :

Secrétariat Général de la FN3S

Tél : 05.56.24.96.16

Courriel : fn3s@wanadoo.fr

Site internet : www.fn3s.fr

Les associations familiales catholiques



UNE HISTOIRE, UN CADRE D'ENGAGEMENT

En 1905, profitant de la toute nouvelle loi sur les associations, le chanoine Tournier crée la première Association Catholique de Chefs de Famille. Son exemple est suivi, les associations se multiplient, et se regroupent en 1911 dans une Union Nationale des ACCF. En 1920, les ACCF participent, avec d'autres mouvements familiaux, au congrès de Lille, qui adopte la première « déclaration des droits de la famille ». Le 3 mars 1945, le gouvernement issu de la Libération publie une ordonnance portant création de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), des UDAF (Unions Départementales). Les ACCF participent à cette évolution constituent leur Confédération Nationale. En 1955, les Associations Catholiques de Chefs de Famille se dotent de nouveaux statuts et créent la Confédération des Associations Familiales Catholiques. Les « AFC » sont nées (même si le sigle « ACCF » ne disparaîtra vraiment qu'en 1981).

Cinq ans plus tard, au cours d'une Assemblée Générale à Saint Etienne, la double mission du mouvement est précisée :

- défendre les intérêts spirituels, moraux et matériels des familles par une participation accrue aux UDAF et à l'UNAF et par des interventions directes auprès des pouvoirs publics et pour mettre en pratique la doctrine familiale de l'Eglise.
- apporter aux familles le soutien spirituel et l'aide éducative nécessaires pour remplir leur mission d'époux, de parents et d'éducateurs, en même temps que les services pratiques .

Les AFC cherchent à peser sur la définition des politiques publiques nationales concernant la famille : directement auprès des pouvoirs publics et des institutions nationales (Assemblée, Sénat) ou locales (Mairies, Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS) ...) ou par l'intermédiaire de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), des UDAF et des URAF. Elles AFC mènent des campagnes visant à sensibiliser l'opinion sur des dérives pouvant mettre en danger la famille, ses ressources économiques, l'intégrité physique et morale des enfants, etc.

C'est ainsi que ces dernières années les AFC ont mené différentes actions :

- Action en faveur d'une véritable familialisation des retraites ;
- La mobilisation contre toute forme de clonage ;
- La revalorisation du mariage civil : "le mariage est la plus belle des promesses" ;
- La campagne de sensibilisation en vue de la révision des lois de bioéthique.

En 2008, face à la menace de la suppression de la carte Famille Nombreuse, le mouvement familial, et tout particulièrement les AFC, s'est mobilisé massivement. L'ampleur du mouvement ainsi initié a conduit le chef de l'Etat à en prendre acte et à annoncer non seulement la pérennité de la carte Famille Nombreuse, mais encore le lancement d'une concertation concernant les conditions de son élargissement. Il s'agit là d'une victoire d'autant plus emblématique que le danger était réel !

Les Associations Familiales Catholiques sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la société au service de la famille à la lumière de l'enseignement de l'Eglise Catholique. Présentes sur tout le territoire français, y compris dans les DOM-TOM, les AFC représentent 30 000 familles adhérentes, réparties dans près de 350 AFC locales et 74 Fédérations départementales.

LA FAMILLE, UN REPÈRE ESSENTIEL, IRREMPLAÇABLE

Les AFC défendent une politique familiale dont les axes sont ainsi définis :

- Refuser toute mise sous condition de ressources des aides à la famille.
- Sensibiliser au fait que les Français n'ont pas le nombre d'enfants qu'ils souhaitent et peinent à assurer leur devoir de solidarité entre les générations.
- Exiger que les différences entre concubinage, PACS et mariage soient clairement perceptibles
- Favoriser les mesures de prévention des fragilités et des difficultés familiales (divorce, mono-parentalité, surendettement, avortement).
- Valoriser, défendre et aider les parents qui renoncent à travailler pour élever leurs enfants.
- Redonner confiance et accompagner les parents dans leur mission éducative, et leur donner les moyens d'une liberté effective dans le choix de l'école.
- Réintroduire la dimension familiale dans la politique sociale et managériale de l'entreprise.
- Assurer au plan national et local un environnement media et publicitaire respectueux de chacun.

« Il est très important de réaffirmer la famille, qui demeure la cellule essentielle de la société » (Pape François, JMJ de Rio, juillet 2013).

L'ÉCOLOGIE HUMAINE

Thème de l'Université d'été des familles, organisée par les AFC.

Le label de grande cause nationale 2015 a été attribué à la « *Coalition Climat 21* », qui rassemble des associations et mouvements de la société civile dont le but est de sensibiliser sur les changements climatiques. Le label « Grande cause nationale » permettra à sa campagne de communication de bénéficier de diffusions gratuites sur les radios et chaînes de télévision publiques.

La France accueillera fin 2015 la grande conférence sur le climat, où est espérée la conclusion d'un accord global et contraignant sur la réduction des gaz à effet de serre. Les AFC rappellent que le pape François s'est engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, « *Le changement climatique devient une question de justice, de respect et d'équité, une question qui doit éveiller les consciences.* ». La publication de son encyclique sur l'écologie humaine devrait être un des événements de l'été 2015.

La troisième édition de l'Université d'été des familles, organisée par les AFC, aura lieu **les 27, 28 et 29 août 2015 à Ars-sur-Formans sur le thème « Ecologie de l'homme »** nouvelle approche politique pour les familles.

Cet événement s'adresse à toutes les familles qui souhaitent poser un nouveau regard sur l'homme. Les AFC prennent à bras-le-corps l'écologie de l'homme et souhaitent la partager comme un art de vivre aux hommes et aux femmes de bonne volonté.

Plus d'information, contactez :
universitedete@afc-france.org

Les AFC invitent à une participation active des familles de France au **Festival des familles** qui aura lieu à Philadelphie, en Pennsylvanie (USA), **les 26 et 27 septembre 2015**.

COORDONNÉES

Fédération des Associations Familiales Catholiques du Bas-Rhin (regroupant l'Association des Familles Catholiques de Strasbourg et l'Association des Familles Catholiques de Basse-Alsace)

Adresse postale : Maison des Associations, 1a place des Orphelins 67000 Strasbourg

Tél : 03 69 32 45 81

Courriel : afc67@afc-france.org

Le site des AFC : <http://afc-france.org>

Informations diverses

Etre parents, une série de films pour expliquer les enfants

La MJC Lorraine collabore depuis 5 ans avec le Dispositif de Réussite Educative de Laxou, et a observé que beaucoup de parents se sentent démunis face à certains problèmes, et parfois n'osent ou ne savent pas formuler leurs demandes. C'est de ce constat partagé, qu'est née l'idée d'une série vidéo, à même d'aider ces familles en attente d'un soutien.

Ces sujets doivent permettre aux familles d'obtenir des points de repères face à des questions complexes et primordiales, de susciter un questionnement, d'obtenir des clés, des pistes, pour favoriser l'équilibre de la famille et mieux comprendre son ou ses enfants.

C'est également créer des outils modernes au service des structures qui œuvrent dans le champ de la parentalité. Utilisés par des professionnels, ces sujets vidéos doivent permettre d'ouvrir des débats, susciter du dialogue, libérer la parole...

Chaque film, de format court, répond à une interrogation simple. La démarche de réalisation mise en œuvre laisse une grande part aux parents, premiers concernés par les questions de parentalité. Ils nous exposent leurs questionnements et nous font part de leurs expériences.

Ces films peuvent être diffusés par des professionnels de la fonction parentale comme outil d'intervention sociale auprès des familles. Ils sont également disponibles sur internet, sur une plateforme dédiée et à disposition d'un public le plus large possible :

www.etreparent.info

La série est en cours de réalisation. Les vidéos sont disponibles au fur et à mesure de leur production.

La totalité de la 1ère saison, comprenant 10 épisodes, sera bouclée au printemps 2015.



Formation CIDFF : Comment faire face au décès ?

Les conséquences juridiques du deuil d'un parent : l'intervention du juge des tutelles des mineurs

Le 2 juin 2015 de 14h à 17h, au CIDFF du Bas-Rhin, 24 rue du 22 novembre, 1er étage, à Strasbourg.

Formation à destination des professionnels-les organisée par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Bas-Rhin.

Intervenantes :

- Mme Schleef, juge des tutelles des mineurs, magistrat coordonnateur des affaires familiales, tribunal de grande instance de Strasbourg.
- Madame Gosset, greffière en charge du service des tutelles des mineurs

Renseignement et inscriptions :

24 rue du 22 novembre - 67000 Strasbourg

Tél : 03.88.32.03.22

Courriel : skhattab@cidff67.fr

Site : www.cidff67.fr

Facebook : www.facebook.com/cidff67

Table ronde : «Quel avenir pour le siège du Parlement européen, quel avenir pour Strasbourg capitale européenne ?»

Lundi 8 juin 2015 à 18h, à l'ERAGE, 4 rue Brulée, à Strasbourg. Organisée par l'Association Jean Monnet, en partenariat avec la Maison de l'Europe Strasbourg - Alsace.

En présence de Catherine Trautmann, ancienne euro-député, Olivier Costa, politologue, Isabelle Durant, ancienne eurodéputée, Philippe Poirier, politologue et Sandrine Belier, ancienne euro-députée

[Consulter ou télécharger le flyer](#)

Réservation : kroon-gutierrez@ajmonnet.eu

Séance d'information du Codélico : Sensibilisation à la radicalisation

Mardi 9 juin 2015 de 13h30 à 17h15, Salle 1005 de l'Hôtel du Département, Conseil Départemental du Bas-Rhin, Place du Quartier Blanc, Strasbourg.

Réservée aux professionnels du champ social, elle n'est pas ouverte au public. Nombre de places limité. Inscription obligatoire auprès du Codélico.

[Télécharger le programme et le bulletin d'inscription](#)

Renseignements et inscriptions :

Courriel : codelico@c67.fr

Site : <http://codelico.67.free.fr>

Formations petite enfance du Furet

Lieu : Association Le Furet, 6 quai de Paris, 67000 Strasbourg.

Responsable en structure

Les 9 et 10 juin 2015.

Intervenante : Dalila Kiesele, éducatrice de jeunes enfants, ancienne directrice de structure, chargée de mission petite enfance et responsable du secteur formation Le Furet.

[En savoir plus](#)

Observer pour mieux proposer et accompagner

Les 15 et 16 juin 2015.

Intervenante : Julie Colson, psychologue clinicienne, formatrice au Furet, IFAC (Institut d'Animation, de Formation et de Conseil) et CECCOF (Centre d'Études Cliniques des Communications Familiales).

[En savoir plus](#)

Chanter avec les tout-petits

Les 22 et 23 juin 2015.

Intervenante : Pauline Ménesclou, conteuse, musicienne intervenante dans les écoles, professeur d'éveil au conservatoire de Mulhouse, et formatrice au Cfmi en didactique et pédagogie.

Contact :

Tél : 03.88.21.96.62

Courriel : formation@lefuret.org ou secretariat@lefuret.org

Journée d'étude : «Penser et agir autrement dans la politique de la ville - Expériences et perspectives trinationales»

Le jeudi 11 juin 2015 à partir de 9h30, à la Hochschule für öffentliche Verwaltung de Kehl.

L'École supérieure en travail éducatif et social de Strasbourg (ESTES), la katholische Hochschule de Freiburg et la Fachhochschule Nordwestschweiz vous proposent une journée d'étude organisée en partenariat avec l'Euro-Institut de Kehl.

Traduction simultanée (français-allemand) pendant toute la durée du séminaire.

[Consulter le programme et les modalités d'inscription](#)

Renseignements et inscriptions :

Courriel : developpement-recherche@estes.fr

« Éduquons ensemble » - Université printanière des parents

À l'initiative de l'association Nadi Chaabi et de l'ATP de l'Alsace, le **samedi 13 juin 2015**, de 8h30 à 14h, au Collège Hans Arp.

Ateliers : « Parents, comment faites-vous pour vivre la diversité ? Comment éduquer au respect dans la famille et l'école ? Sports : respect et diversité. Expressions sur diversité et différence »

40 ans du CIDFF 67

Flashmob « Osez l'égalité »

Le samedi 13 juin 2015 à 16h - Forum - Place de la République à Haguenau.

[S'inscrire à l'évènement](#)

Soirée des 40 ans du CIDFF 67

Le mercredi 17 juin à partir de 17h30 au Foyer Capito à Haguenau.

Programme :

- Ouverture par Huguette Dreikaus, comédienne
- Table-ronde « Un métier, deux sexes », en compagnie de professionnels-les exerçant des métiers dits « féminins ou masculins » ?

Journée parentalité, 10 ans des ateliers massage bébé « Histoire de mains »

Le dimanche 14 juin 2015 de 10h30 à 18h, au Foyer Protestant Sous les Platanes, à Illkirch-Graffenstaden. Organisée par Histoire de Bien Naître, association œuvrant pour l'accompagnement global de la maternité et le soutien à la parentalité.

5 euros par famille, réservation souhaitée par courriel ou téléphone.

[Consulter ou télécharger le programme](#)

Contact :

Carole Huber

Tél : 06.14.36.09.62

Courriel : histoiredebiennaitre67@gmail.com

4ème anniversaire de la Maison des Adolescents de Strasbourg

Le mercredi 17 juin 2015 de 14h30 à 18h30, à la MDA, rue de la Porte de l'Hôpital à Strasbourg.

[En savoir plus](#)

Contact :

Courriel : contact@maisondesados-strasbourg.eu

Formation CIDFF : Enfants exposés aux violences au sein du couple : Aspects juridiques et impacts psychologiques

Jeudi 18 juin 2015 de 14h à 17h, Cité administrative Gaujot, Entrée 1, salle polyvalente, 14 rue du Maréchal Juin, à Strasbourg.

Formation à destination des professionnels-les organisée par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Bas-Rhin.

Intervenants :

- Sébastien Baumert, Juge des enfants, Tribunal de grande instance de Strasbourg
- Claire Metz, Maître de conférences HDR en psychologie clinique, Faculté de psychologie, Université de Strasbourg
- Sarith Levy, psychologue chargée au CIDFF 67 du service « Enfants exposés aux violences au sein du couple »

Renseignement et inscriptions :

Tél : 03.88.32.03.22

Courriel : skhattab@cidff67.fr

Site : www.cidff67.fr

Facebook : www.facebook.com/cidff67

Les Rencontres 36 Heures Chrono en Alsace - Faire avancer la santé numérique

Les 18 et 19 juin 2015, à Strasbourg.

Les rencontres régionales visent à rassembler les acteurs régionaux de la e-santé. Elles réuniront environ 250 leaders régionaux sur une journée de conférences et de rencontres. Celles-ci seront accessibles gratuitement pour les institutionnels, les professionnels de santé et les représentants des patients.

[En savoir plus](#)



Forum Odyssée Citoyenne

Le vendredi 19 juin 2015, à la salle de l'Illiade, 11 Allée François Mitterrand, à Illkirch-Graffenstaden. Organisé par l'association Themis et Eurométropole de Strasbourg.

Renseignements et inscriptions :

Association Themis

Tél : 03.88.24.84.00 – Fax : 03.88.36.48.75

Courriel : lucie.samson@themis.asso.fr

L'apéro des aidants

Dans une ambiance conviviale échanger sur des difficultés quotidiennes et partager ses soucis avec d'autres aidants.

Vendredi 19 juin 2015 de 18h à 20h30, au Centre socio-culturel ARES, 10 rue d'Ankara, quartier de l'Esplanade, à Strasbourg.

Proposé par la Ville de Strasbourg et ses partenaires.
Intervenante : Sabrina Bizon, psychologue spécialisée en gérontologie.

Nombre de places limité. Inscription nécessaire.

Renseignements et inscriptions :

La ligne info seniors et handicap au 03.68.98.51.15

Courriel : martine.beyer@strasbourg.eu

Table ronde : Débat sur la résidence alternée

Le lundi 22 juin 2015 à 20h, à la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme - Alsace (Misha), 5 allée du Général-Rouillois, Campus Esplanade, à Strasbourg. Organisée par l'équipe de recherche Subjectivité, lien social et modernité (Sulisom - EA3071) de l'Université de Strasbourg. Entrée libre.

Avec :

- Josiane Bigot, magistrate à Strasbourg
- Gérard Neyrand, sociologue à Toulouse
- Andrée Bauer, pédopsychiatre à Strasbourg
- Serge Bédère, psychanalyste à Bordeaux

La table ronde sera animée par Anne Thevenot et Sébastien Dupont.

[Consulter ou télécharger l'affiche de l'évènement](#)

Conférence-débat à la Maison de l'Enfance de Strasbourg : Offrir un bain de langage sécurisant à son enfant

Ou comment favoriser la diversité des langues : famille, crèche, école, dialecte...

Mardi 23 juin 2015 à 18h, à la Maison de l'Enfance, 24 rue de Wasselon, à Strasbourg. Organisée dans le cadre des « Rencontres des Parents ».

Animée par Christine Hélot, professeure à l'Université de Strasbourg.

Entrée libre, réservation indispensable. Possibilité d'accueil d'enfants sur inscription préalable.

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.22.02.42

Café à projets : « J'ai un handicap et je veux créer mon entreprise »

30 juin 2015, de 9 h à 11h 30, 8 place de l'Hôpital, Strasbourg. Organisé par CitésLab.

Inscriptions et renseignements :

START HOP CitésLab

Courriel : citeslab@starthop.eu

CitésLab : un Service d'Amorçage de Projet pour les quartiers

Amorcer c'est quoi ?

C'est permettre à des personnes ayant envie d'entreprendre, de franchir le premier pas en énonçant clairement un projet, à valider par la suite au contact des réseaux d'appui à la création d'activité.

Grâce à sa présence sur le terrain, l'opérateur CitésLab aide au développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers en facilitant l'écoute, en apportant des réponses adaptées et une orientation ciblée.

Le service d'amorçage de projets CitésLab est présent dans **les 10 Zones Urbaines Sensibles** de Strasbourg pour favoriser et promouvoir :

- l'information diffusée au sein même des quartiers qui encourage les porteurs de projet potentiels à se manifester et à tenter le passage de l'idée au projet
- les manifestations organisées qui apportent une animation positive dans les quartiers tout en développant les échanges constructifs entre les habitants
- la réussite de quelques projets primés (Trophée de l'innovation, Talents des Cités...) éclairant un esprit d'initiative et une envie d'entreprendre qu'il faut encourager.

CitésLab, spécialiste de l'émergence de projet : Le dispositif CitésLab est le spécialiste de l'amorçage et de l'émergence de projets sur les quartiers. et il participe à ce titre à toutes les réunions organisées par les collectivités : Eurométropole, CD67, Région-Alsace (Comité Technique création, réunion OCRE, jury Alsace Tech, Conseil de l'ESS...).

Renseignements :

Courriel : henry.beillet@citeslab.fr

CitésLab^{CL}

Dossier spécial : SANTÉ MENTALE ET MAL-ÊTRE DES JEUNES

Extraits des actes de la session du 14 mai 2014 de l'Université des familles (UNAF)

Un jeune sur deux en formation (lycéen, étudiant, apprenti) déclare des difficultés d'ordres psychologiques, mais peu ont recours à un professionnel de santé, selon une enquête de 2010 de OpinionWay pour la Fondation Pierre Deniker (recherche et prévention en santé mentale). L'université des familles de l'UNAF a invité Enguerrand Du Roscoat a présenté les travaux récents de l'INPES sur le mal être des jeunes.

« Les parents se trouvent parfois désarçonnés face à l'attitude de leurs enfants. Il est en effet délicat de faire la différence entre l'adolescence « normale » et l'entrée dans un épisode dépressif. Or, comme deux tiers de nos jeunes adultes ne sont pas traités », a indiqué Dr Anne Gut-Fayand - Consultation adolescents - Hôpital St-Anne, lors de l'Université des Familles.

ENGUERRAND DU ROSCOAT

Docteur en psychologie sociale – INPES

« Je travaille à la Direction des affaires scientifiques de l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé), agence sanitaire sous la tutelle du Ministère de la santé. Autrement dit, nous sommes chargés de mettre en œuvre des programmes de prévention pour le Ministère de la santé, que ce soit sur les addictions, la santé mentale ou encore la santé sexuelle. Je vais vous présenter quelques données de cadrage sur la santé mentale des jeunes, sur la tranche d'âge 15-25 ans (soit 3 700 personnes interrogées). Je m'appuierai également sur les résultats du baromètre santé de l'année 2010, enquête produite par l'INPES tous les cinq ans. Cette enquête, dite aléatoire, est menée sur une population globale de plus de 27 000 personnes. Elle nous apporte des données représentatives de la population générale, puisque les personnes sont interrogées au hasard par téléphone...

Les résultats démontrent que 14.4 % des 15-25 ans se sont trouvés en état de détresse psychologique au cours des quatre dernières semaines, chiffre légèrement inférieur à celui constaté dans le reste de la population puisque ce taux chez les 26-64 ans atteint 17.2 %. Les femmes représentent 20.3 % et les hommes 8.4 %.... Une personne sur quatre parmi les 15-25 ans déclare ainsi avoir réellement eu l'intention de mourir sachant que 57 % d'entre elles annoncent qu'il s'agissait avant tout d'un appel à l'aide. Concrètement, 20 % de ces jeunes sont passés à l'acte.

Concernant les personnes qui ont fait une ou plusieurs tentatives de suicide au cours de la vie, l'enquête Escapad (réalisée auprès des jeunes participant à la Journée défense et citoyenneté) révèle les facteurs suivants : la situation scolaire (déscolarisation, redoublement), la situation familiale (conflits ou manque de relations avec le père ou la mère), la consommation de substances psycho-actives (alcool, tabac, cannabis, autres drogues illicites), la perception de son corps (trop maigre ou obésité).

La situation des 15-25 ans est préférable à celle des 26-64 ans, tant en termes de détresse psychologique que de pensées suicidaires. En revanche, les tentatives de suicide sont plus nombreuses chez les jeunes filles de 15 à 19 ans.

Quant aux épisodes dépressifs caractérisés, l'enquête INPES se base sur une période de forte tristesse ou de perte d'intérêt quasiment tous les jours pendant au moins quinze jours, associée à d'autres symptômes tels que : la prise de poids, le manque d'énergie, les difficultés à dormir, avoir des pensées suicidaires, la perte de confiance en soi. Ces critères alternent principalement sur les loisirs, le travail ou encore l'humeur au quotidien. Ce type d'épisode concerne 6.4 % des 15-19 ans (9.3 % des filles et 3.7 % des garçons) et 9.6 % des 20-25 ans (5 % des hommes et 14 % des femmes).

POUR EN SAVOIR PLUS

[Télécharger les actes de l'Université des familles au complet](#)